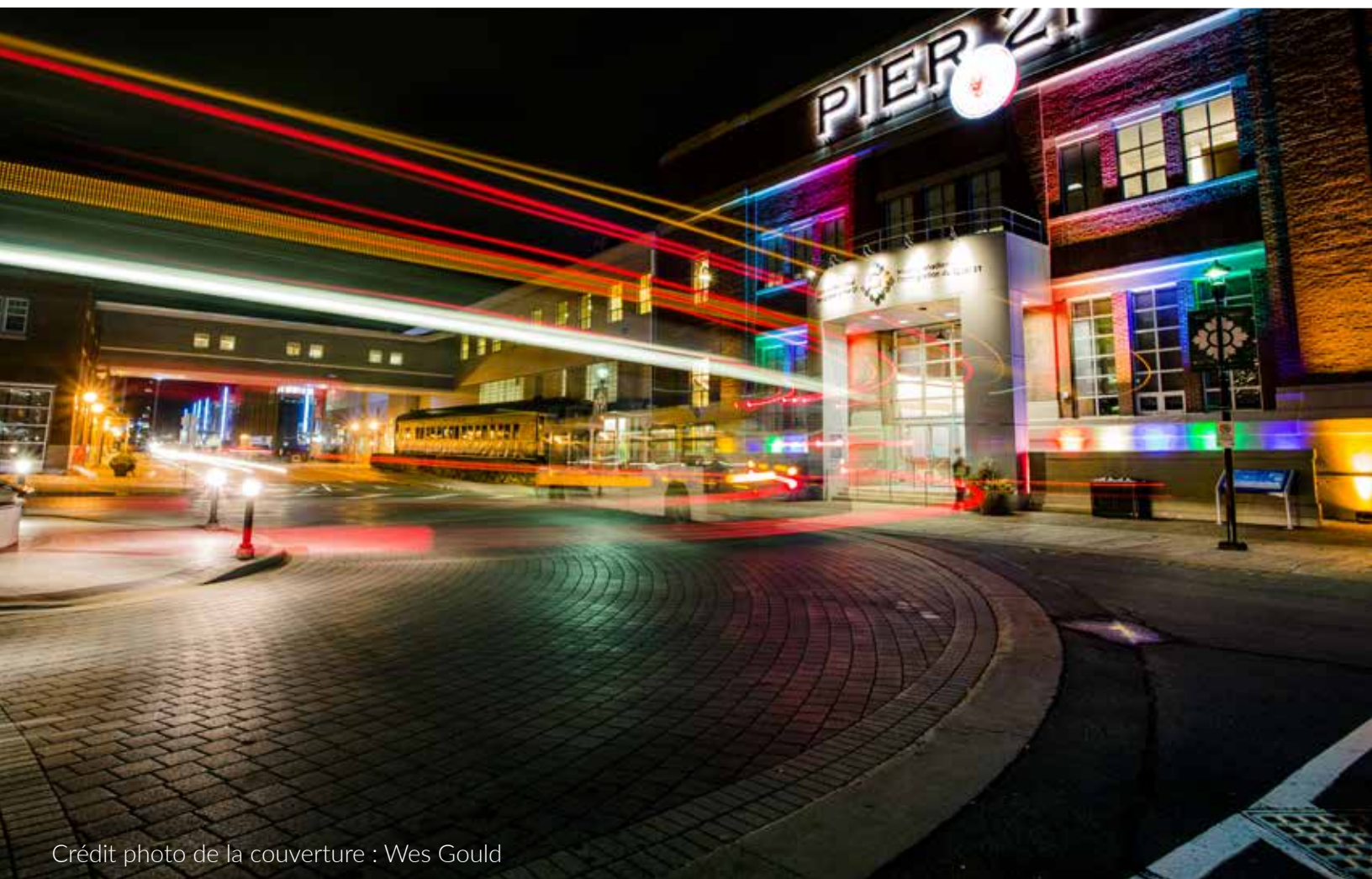


2 0 2 0 - 2 0 2 1

RAPPORT ANNUEL

Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Crédit photo de la couverture : Wes Gould



Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

Canada



Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

2 0 2 0 - 2 0 2 1

RAPPORT ANNUEL

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1055, chemin Marginal
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3H 4P7
T : 902-425-7770
F : 902-423-4045
Numéro sans frais : 1-855-526-4721
www.quai21.ca

info@quai21.ca
Publié par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Conçu par Colin Timm

Cat. NO. CC521E-PDF
ISSN 1925-9832
© Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Canada



TABLE DES MATIÈRES

Message du président.....2

Message de la chef de la direction.....4

À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.....6

Mandat, mission et lois applicables.....8

Le Conseil d'administration.....9

Direction et employés.....10

Responsabilités essentielles.....12

Résultats.....14

Rapport de gestion.....30

États financiers.....36

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2020-2021 du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Comme ce rapport l'indiquera, la pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur le Musée, mais nous avons tout de même beaucoup accompli.

Bien que nous n'ayons pas pu nous réunir pour des événements, des programmes ou des célébrations en personne, nous nous sommes adaptés et nous avons trouvé des moyens d'offrir nos programmes et de partager nos histoires en ligne avec ceux qui vivent au Canada et ailleurs. Ce virage vers une approche plus numérique sera utile pour le Musée, qui continue de développer sa portée et son impact au niveau national.

Je tiens à saluer et à remercier notre direction, notre personnel et nos bénévoles. Vous avez fait face à de nombreux défis cette année, non seulement à cause de la pandémie de COVID-19, mais aussi à cause de la terrible tuerie et de la triste perte de l'équipage de l'hélicoptère de l'ARC qui s'est écrasé. Votre résilience, votre créativité et votre travail d'équipe étaient évidents, car vous vous êtes adaptés et vous avez trouvé de nouvelles façons de faire votre travail et de remplir le mandat du Musée.

Je tiens également à remercier le gouvernement du Canada pour son soutien continu et en particulier pour le financement de soutien face à la COVID-19. La capacité du Musée à générer des produits d'exploitation a chuté de plus de 95 % cette année. Ces fonds de secours, ainsi que la prudence budgétaire et le soutien continu d'amis et de donateurs clés, ont permis au Musée d'équilibrer son budget et de poursuivre son travail.

Nous avons un passé important et nous nous réjouissons d'un avenir encore plus important en tant que gardien des histoires d'immigration du Canada. Ce sont vos histoires et les miennes, les anciennes et les nouvelles, exceptionnelles et ordinaires, tragiques et triomphales. Ce sont les histoires de tous ceux qui sont venus au Canada pour chercher une vie meilleure, pour eux-mêmes et pour leurs familles, ainsi que les histoires de ceux qui ont aidé ces nouveaux arrivants, des Premières Nations qui ont accueilli les premiers colons européens jusqu'aux gens qui aident les nouveaux arrivants aujourd'hui. Ce sont ces récits qui nous définissent en tant que nation et qui illustrent les énormes contributions des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada.

Je sais que, à mesure que nous émergerons de cette pandémie, nous serons confrontés à d'autres changements au cours de l'année à venir et au-delà. Néanmoins, nous continuerons à partager les histoires d'immigration du Canada, peut-être de nouvelles façons différentes, jusqu'à ce que nous puissions nous réunir en personne à nouveau.

Robert Vineberg
Robert Vineberg
Président du Conseil d'administration



MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

C'est avec un sentiment d'optimisme que je vous présente le rapport annuel 2020-2021 du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Personne n'oubliera l'année qui s'achève. Au moment où j'écris ces mots, le monde est toujours aux prises avec la pandémie de COVID-19 et les conséquences de cette pandémie changeront notre mode de vie. Cette année a été marquée par d'immenses pertes, par l'incertitude et par la tristesse. Elle a également été marquée par de nouvelles leçons, par des liens plus profonds, par l'innovation et par l'espoir.

La COVID-19 a considérablement réduit le nombre de visites sur place. Cependant, grâce à la diffusion numérique, aux nouveaux partenariats et aux donateurs de longue date, nous avons pu continuer à servir nos communautés. Notre équipe est agile, créative et profondément investie de notre mission. Nous avons rouvert au public le 9 juillet, puis nous avons fermé le 25 novembre pour respecter les mesures sanitaires de la Nova Scotia Health Protection Act. Nous avons déjà prévu de fermer entre la mi-décembre et la fin mars pour moderniser la Salle sur l'immigration canadienne, de sorte que le réaménagement de la Zone des contributions, prévu depuis longtemps, puisse avoir lieu.

Notre deuxième exposition itinérante, *Refuge Canada*, s'est déplacée de Nanaimo à Lethbridge, puis à Kingston, avec, à chaque endroit, plusieurs ouvertures et fermetures liées à la pandémie. La bonne nouvelle, c'est que nous avons prolongé la tournée d'une année supplémentaire, car les sites ont souhaité modifier leurs réservations ou leurs dates pour que les visiteurs puissent apprécier cette exposition réfléchie. Un grand merci à chacun des musées qui nous ont accueillis; vous êtes de merveilleux partenaires.

Nos programmes publics ont été migrés vers des plateformes numériques, et bien que nous n'ayons pas connu le brouhaha joyeux de notre festival multiculturel à la fête du Canada, nos programmes ont tout de même été visionnés près de 70 000 fois. C'est certainement plus que ce que notre responsable de sécurité des incendies autorise dans notre bâtiment! Qu'il s'agisse de la semaine de commémoration de l'Holocauste, de notre série « Raconteurs » ou du Mois du patrimoine africain, les gens se sont mis à l'écoute et ont participé. Notre programmation éducative s'est également avérée populaire sur les plateformes numériques et je sais que cela va continuer. Notre équipe a eu énormément de plaisir à interagir avec des étudiants de partout au Canada, du Nunavut à la Colombie-Britannique en passant par Terre-Neuve et bien d'autres endroits encore.

Le tourisme et les marchés des conférences et des congrès mettront du temps à se redresser, ce que nos revenus d'exploitation reflèteront pendant plusieurs années. Ainsi, c'est avec une gratitude immense que je remercie le gouvernement du Canada d'avoir reconnu ce défi et d'avoir offert un financement d'urgence pour compenser une partie de ces pertes.

Cette année a également été marquée par une prise de conscience de l'oppression générationnelle, du racisme et des structures qui perpétuent ces déséquilibres. Le Musée s'est lancé dans un voyage



d'apprentissage qui débouchera sur un changement institutionnel, non seulement dans la manière dont nous partageons les histoires, mais aussi dans les personnes que nous embauchons, les partenaires avec lesquels nous nous associons et la manière dont nous nous engageons auprès de nos publics. Il s'agit d'apporter un changement intentionnel à long terme. Certes, nous ferons sans doute des erreurs en chemin, mais c'est le travail le plus important que nous puissions faire en tant que Musée d'immigration. Notre expérience de cocréation et notre programme « Bienvenue chez vous au Canada » illustrent que, lorsque toutes les voix sont mises sur un pied d'égalité, des choses étonnantes peuvent se produire. Nous nous inspirerons de ces expériences, nous apprendrons des autres et nous veillerons à être réellement accueillants pour tous.

Je souhaite remercier tout particulièrement notre conseil d'administration, dirigé d'une main de maître par Robert Vineberg. L'année a été très chargée et je suis reconnaissante de pouvoir compter sur un groupe de personnes aussi engagées et serviables pour assurer une supervision réfléchie.

Le Musée se trouvant à quelques mètres de l'océan Atlantique, les analogies maritimes font partie de notre vie. Ainsi, pendant cette tempête, il n'y a pas personne que je voudrais plus avoir dans mon bateau que notre incroyable équipe. La Nouvelle-Écosse a connu un terrible printemps 2020, auquel s'additionnait la COVID-19. Beaucoup de membres de notre équipe ont amèrement souffert de ces pertes. Ce groupe attentionné, plein de ressources, intelligent et généreux d'esprit a connu beaucoup de remous, mais le navire garde le cap et nous attendons avec impatience de revenir en eaux calmes!

Marie Chapman
Directrice/Chef de la direction

À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui a servi de porte d'entrée au Canada pour près d'un million d'immigrants entre 1928 et 1971. Il a aussi servi de point de départ pour 368 000 militaires canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert ses portes le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et, en février 2011, il a commencé ses activités comme Musée canadien de l'immigration du Quai 21 : le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Sa mission consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.



LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants venus au Canada à la recherche d'aventure, d'emplois et d'opportunités. Parmi eux se trouvaient des réfugiés, des personnes évacuées, des épouses de guerre et des personnes déplacés. Ces personnes ont contribué de façon incommensurable au mode de vie canadien et à la croissance de la nation canadienne.

Le Quai 21 a joué un autre rôle clé pendant la Seconde Guerre mondiale servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes.

En 1971, le Quai 21 a cessé d'opérer comme l'un des principaux terminaux d'immigration du Canada en raison de la diminution du nombre d'immigrants arrivant par la mer. Son histoire a cependant continué à vivre grâce à la vision et au dévouement de la Société du Quai 21.

LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, a été fondée en 1988. Son rêve était de transformer le hangar d'immigration en un musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui ont franchi ses portes, ainsi que l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts acharnés et à la générosité de plusieurs supporteurs, le musée du Quai 21 a ouvert ses portes en 1999, à l'occasion de la fête du Canada.

DEVENIR UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national du Canada atlantique.

En juin 2015, le Musée agrandi a ouvert ses portes, rendant hommage à l'histoire importante du Quai 21 ainsi qu'aux récits d'immigration passés et présents de notre pays.

MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Le 25 novembre 2010, la législation visant à créer le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est entrée en vigueur. En vertu de la *Loi sur les Musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Il fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations quotidiennes et dans ses activités et sa programmation.

Les modifications à la *Loi sur les Musées* ont établi le mandat du Musée :

Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

À titre de société d'État et de membre du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue également à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est stipulé ainsi dans le préambule de la *Loi sur les Musées* qui énonce que : « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »

Le Musée est gouverné par le Cadre de gouvernance et de responsabilité des sociétés d'État créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est également tenu de se conformer à une gamme de dispositions tirées d'autres règlements, notamment la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur les langues officielles* et *Règlements*, et le *Code canadien du travail*, entre autres.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration doit être composé d'un président, d'un vice-président et de neuf autres administrateurs, au maximum, tous nommés par le ministre, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le conseil d'administration du Musée sert d'instance de gouvernance du Musée et est responsable devant le Parlement canadien de l'intendance du Musée par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil d'administration est responsable de l'orientation stratégique et de la supervision générales.

La *Loi sur les Musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres nommés par le ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle nomination soit faite. Le Conseil est soutenu par quatre comités :

Un comité exécutif et des finances, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, fournit la supervision à la planification financière et au rendement, aux projets d'immobilisations et évalue le rendement de la directrice/chef de la direction.

Un comité de vérification et de surveillance du risque, chargé, entre autres, des tâches prescrites à la section 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Un comité de ressources humaines, de gouvernance et de nomination, offrant une direction stratégique et une supervision de la gestion des ressources humaines et à la gouvernance du Musée.

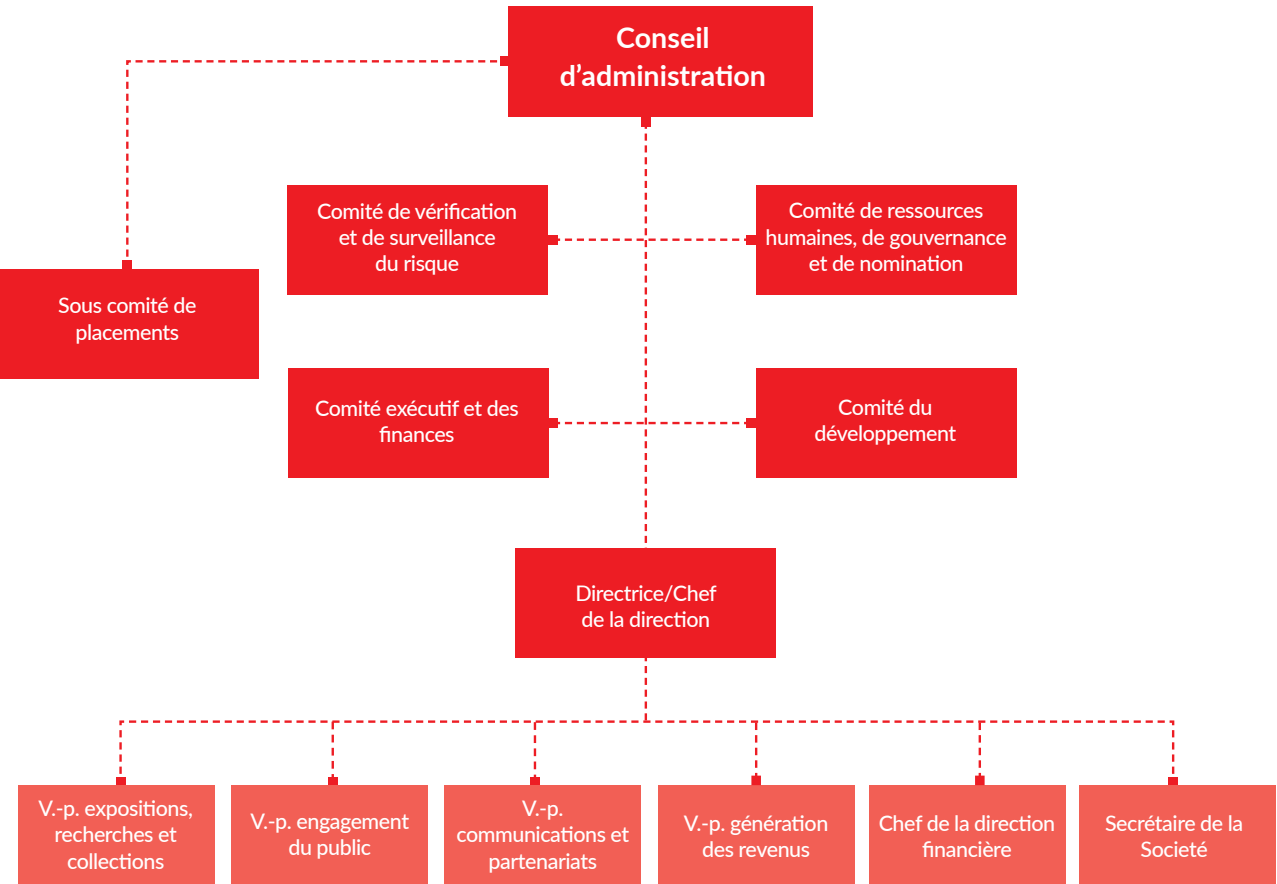
Un comité de développement, qui assure l'orientation stratégique et la supervision des efforts de collecte de fonds et de développement du Musée.

Un sous-comité de placements, qui fournit au Conseil des recommandations au sujet du fonds de dotation, guidé par la politique de placements du Musée.

Président	Vice-président		
			
Robert Vineberg Winnipeg, Man. Mandat : 17/12/14 au 21/12/13	Bruce Manion Fall River, N.-E. Mandat : 19/01/31 au 23/01/30	Salima Ebrahim Edmonton, Alb. Mandat : 18/06/01 au 22/05/31	Omar Farouk Brampton, Ont. Mandat : 19/07/01 au 22/30/06
			
Katherine Hamby Charlottetown, Île du P.-É. Mandat : 19/01/18 au 23/01/17	Daniel Hurley Île Gabriola, C.-B. Mandat : 19/01/18 au 23/01/17	Mona Kumar Mississauga, Ont. Mandat : 18/06/01 au 22/05/31	Caroline Lavoie Montréal, Qc. Mandat : 18/03/01 au 22/02/28
			
Terrie Miller Toronto, Ont. Mandat : 19/01/18 au 21/01/17	Donald Obonsawin Stouffville, Ont. Mandat : 19/01/18 au 23/01/17	Cynthia Price Verreault Montréal, Qc. Mandat : 19/01/18 au 23/01/17	

DIRECTION ET EMPLOYÉS

Alors que le Conseil d'administration est responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la chef de la direction, avec l'appui de son équipe de la haute direction, est responsable de l'administration quotidienne du rendement du Musée ainsi que de l'atteinte des objectifs.



L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



De gauche à droite : Fiona Valverde, Tanya Bouchard, Jennifer Sutherland, Kendall Blunden, Carrie-Ann Smith, Marie Chapman, Jennifer Tramble.

- Marie Chapman, directrice/chef de la direction
- Kendall J. Blunden, CPA, CA, chef de la direction financière
- Tanya Bouchard, vice-présidente, expositions, recherche et collections
- Carrie-Ann Smith, vice-présidente, engagement du public
- Jennifer Sutherland, vice-présidente, communications et partenariats
- Jennifer Tramble, secrétaire de la Société
- Fiona Valverde, vice-présidente, génération des revenus

À la fin mars 2021, le Musée employait l'équivalent de 53 employés à temps plein. En plus de son personnel hautement engagé et dévoué, le Musée bénéficie d'un important réseau de fidèles bénévoles.

RESPONSABILITÉS ESSENTIELLES

Conformément à la Politique sur les résultats du gouvernement du Canada (1^{er} juillet 2016), le Musée a adopté trois responsabilités essentielles. Ces responsabilités, de même que les services internes, appuient l'objectif stratégique général du Musée. Elles sont dérivées de son mandat législatif.

L'orientation stratégique du Musée tire de son mandat et de sa vision les objectifs et priorités stratégiques suivants :

Objectif stratégique Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.	
Responsabilité essentielle 1 : Expérience des visiteurs et création de liens	Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisé afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.
Responsabilité essentielle 2 : Installations	Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante; sont sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles; et elles sont entretenues de façon rentable.
Responsabilité essentielle 3 : Activités commerciales et de collecte de fonds	Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.



RÉSULTATS

Les résultats pour l'exercice 2020-2021 sont les suivants :

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE 1 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR ET RELATIONS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE CONTENU

Le contenu du Musée explore le thème de l'immigration canadienne, peu importe le point d'entrée au Canada, ainsi que la contribution de tous les immigrants à la création de la nation canadienne.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2021

- Recueillir et partager activement des histoires orales, des histoires écrites et des images numériques qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque culturelle canadienne et la dualité linguistique de notre pays.
- Continuer à cataloguer la Collection du Musée et à la rendre disponible aux Canadiens et Canadiennes sur place et en ligne, avec les objectifs suivants pour 2020-2021 :
 - 1 820 documents d'histoires écrites disponibles en ligne
 - 767 fichiers d'histoires orales disponibles en ligne
 - 7 500 dossiers d'archives numériques disponibles en ligne
 - 250 nouvelles acquisitions cataloguées
- Publier et lancer un livre sur le Quai 21.

Résultats au 31 mars 2021

- 12 histoires orales, 272 images numériques, 28 histoires et 27 biens physiques ont été ajoutés à la collection en 2020-2021.
- De plus, 20 documents d'histoires orales, 100 documents d'histoires écrites et 500 documents d'archives numériques ont été ajoutés à la Collection en ligne, de sorte que les objectifs énoncés ont été atteints.
- 388 nouvelles acquisitions ont été cataloguées.
- Le livre *Quai 21 : une histoire* a été publié. L'événement de lancement a été annulé en raison de la COVID-19, mais une série vidéo a été produite pour remplacer l'événement, avec cinq épisodes publiés entre octobre et décembre 2020 sur la chaîne YouTube du Musée.



INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont innovatrices, intéressantes, portent à réflexion, et reflètent la diversité des expériences immigrantes au Canada.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2021

- La Zone des contributions, qui fait partie de la Salle sur l'immigration canadienne, sera rénovée conformément aux commentaires et aux expériences des visiteurs.
- La deuxième exposition itinérante et temporaire du Musée, **Refuge Canada**, est réservée dans des lieux à travers le Canada.
- La programmation sur place continue d'explorer un large éventail de cultures et de thèmes historiques et d'impliquer des partenaires communautaires.

Résultats au 31 mars 2021

- La rénovation de la Zone des contributions a été achevée selon les délais et le budget impartis et a rouvert au public début du mois d'avril 2021. La nouvelle expérience multimédia comprend un film immersif de 10 minutes qui présente les réalisations et les contributions de plus de 100 immigrants remarquables de première et deuxième génération au Canada. Elle sera complémentée par une version numérique dont le lancement est prévu en 2021-2022.
- La tournée nationale de l'exposition itinérante **Refuge Canada** s'est poursuivie. L'exposition a séjourné plus longtemps que prévu au Nanaimo Museum de Nanaimo, en Colombie-Britannique (de janvier jusqu'au début de septembre 2020). Elle s'est rendue ensuite au Galt Museum & Archives de Lethbridge, en Alberta (fin septembre 2020 jusqu'à janvier 2021). Le Musée a mis au point des outils numériques pour soutenir son installation et sa désinstallation. L'exposition poursuivra sa tournée jusqu'en 2024 dans neuf villes de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique.
- Le développement de contenu a commencé pour la troisième exposition itinérante du Musée, **Inclusion Exclusion**. L'exposition sera lancée sur place en 2024-2025 et commencera à voyager à travers le Canada en 2025-2026.
- En raison de la COVID-19, la programmation sur place a été modifiée pour passer à des plateformes en ligne. Le Musée a proposé 17 programmes publics virtuels auxquels plus de 81 000 personnes ont participé.



EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'expérience du visiteur permet de tisser des liens personnels et émotifs, célèbre la diversité et encourage l'inclusion, et génère la loyauté du public et des visites répétées.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2021

- Miser sur les possibilités offertes par le Musée agrandi pour attirer de nouveaux visiteurs, de même que des visiteurs récurrents.
- Améliorer davantage l'expérience du visiteur grâce au Centre d'histoire familiale de la Banque Scotia et une programmation ciblée et expérientielle. 90 % des visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience globale.

Résultats au 31 mars 2021

- La COVID-19 a fermé le Musée pendant une grande partie de 2020-2021 et, lorsqu'il était ouvert, la fréquentation sur place a été minime. 1 553 visiteurs payants et 605 étudiants ont découvert le Musée sur place en 2020-2021. Plus de 1 000 élèves ont participé au nouveau programme virtuel pour les groupes scolaires.
- Sur place, la taille des groupes de visite guidée a été réduite et les visiteurs ont été encouragés à explorer les galeries par eux-mêmes à l'aide de la nouvelle application interactive du Quai 21.
- Des mesures de santé publique ont été mises en place au Musée, y compris : nettoyage et désinfection accrus, capacité limitée dans tous les espaces du Musée, signalisation directionnelle supplémentaire afin que les visiteurs puissent circuler dans le Musée tout en adhérant aux protocoles de distanciation physique, obligation de porter un masque, et stations de désinfection des mains dans tout le Musée.
- Durant la période de fermeture du Musée, le Centre d'histoire familiale Banque Scotia a continué d'offrir ses services d'experts en recherche généalogique en ligne. Le Musée est maintenant rouvert et le Centre d'histoire familiale Banque Scotia offre désormais ses services sur place et en ligne, desservant 577 visiteurs sur place et répondant à plus de 4 000 demandes envoyées en ligne et par courriel.
- Le sondage de satisfaction des visiteurs a été annulé pour 2020-2021.
- Le cinquième programme d'artiste en résidence du Musée a été modifié, le budget étant réparti entre les trois candidats (5 000 \$ par artiste). Bien que modeste, cette contribution a été importante pour les bénéficiaires pendant une période qui a été difficile pour les artistes locaux.



ACCÈS ET SENSIBILISATION

Partout au pays, les Canadiens et les Canadiennes ont un meilleur accès à la collection du Musée, à son expertise et à ses programmes. Le Musée a acquis un haut niveau de visibilité ainsi que le soutien du public grâce à des stratégies de commercialisation et de communication puissantes et efficaces.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2021

- Une approche globale de marketing et de communication permet de sensibiliser, de stimuler la fréquentation et d'exploiter les possibilités de génération de revenus. Les objectifs de visites sont atteints et 1 800 mentions dans les médias sont générées. Le potentiel de retombées médiatiques ciblées dépasse les 200 millions.
- Les stratégies numériques créent une mobilisation en ligne des publics aux niveaux local, national et international de façon planifiée, interactive et expérientielle. La fréquentation sur le Web et les abonnés Twitter et Instagram augmentent de 20 % et 7 500 interactions dans les médias sociaux sont réalisées.
- Poursuivre le programme de relations avec les blogueurs et de sensibilisation des rédacteurs de voyages, atteignant 10 blogueurs et 20 écrivains de voyages en 2020-2021.
- Lancer le premier balado du Musée.

Résultats au 31 mars 2021

- 1 943 mentions dans les médias. Le potentiel de retombées médiatiques ciblées dépasse les 717 millions.
- Les stratégies d'engagement numérique ont augmenté le nombre d'adeptes de Twitter de 19%, d'Instagram de 25% et ont généré 459 000 interactions dans les médias sociaux. La fréquentation sur le Web a augmenté, passant de 489 039 visiteurs uniques en 2019-2020 à 587 163 visiteurs uniques en 2020-2021.
- 2 121 nouveaux abonnés au bulletin électronique mensuel.
- La communication avec les blogueurs et des écrivains spécialisés dans les voyages et d'autres médias s'est poursuivie malgré l'absence de voyages. 15 blogueurs et écrivains ont présenté le Musée, certains plus d'une fois.
- La première série de balados du Musée, **D'innombrables voyages**, a été lancée avec les animateurs Mark Sakamoto et Kim Thuy, qui partagent de nombreuses histoires uniques de voyage et d'arrivée.



D'innombrables voyages
Un balado avec
animatrice Kim Thúy

 Musée canadien de
l'immigration du Quai 21
Canadian Museum of
Immigration at Pier 21

 Canada



RAYONNEMENT NATIONAL ET COLLABORATION

Le Musée est perçu comme un partenaire positif avec d'autres intervenants clés, y compris d'autres musées, des groupes culturels et d'immigration, des universités et des organisations touristiques.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2021

- Continuer de renforcer les partenariats avec le secteur du tourisme, les partenaires communautaires, la communauté académique, les parties intéressées du milieu des langues officielles, les autres intervenants clés et développer de nouveaux publics à travers le Canada.
- Continuer à créer une relation avec la population Mi'kmaq pour veiller à ce que les expositions et la programmation restent respectueuses et inclusives.

Résultats au 31 mars 2021

- Les partenariats en 2020-2021 comprenaient Symphony Nova Scotia, le Halifax Black Film Festival, Peace by Chocolate, Nimbus Publishing, Develop Nova Scotia, le Migration Museum Network, le Neptune Theatre, Ancestry.com, Winterlude, le Conseil scolaire acadien provincial, le Halifax Office of Diversity and Inclusion, l'Azrieli Foundation, l'Emerging Lens Film Festival, l'Atlantic Jewish Council, l'Alliance française, le Consulat Général de France à Moncton et Halifax, l'Ocean Frontier Institute, la Richmond Public Library, ISSofBC, la division Richmond de la Family Practice Community, la Mental Wellness Association of Canada, S.U.C.C.E.S.S., le Centre régional pour l'éducation d'Halifax, le Discovery Centre, Halifax Civic Events, Halifax Public Libraries, et la Jamaican Cultural Association of Nova Scotia.
- Les autres partenariats pluriannuels comprennent :
 - **Le projet Chyssem**, qui célèbre les 50 ans d'histoire des Canadiens d'origine tibétaine.
 - **Hearts of Freedom**, un projet canadien de recherche historique sur les réfugiés d'Asie du Sud-Est avec l'Université Carleton, la Société historique canadienne de l'immigration, l'Université de Winnipeg, la Fédération vietnamienne canadienne et le Musée canadien de l'histoire, entre autres.
 - **Landscapes of Injustice**, qui explore la dépossession des Canadiens japonais dans le cadre de leur déplacement et de leur internement forcés dans les années 1940. Parmi les partenaires du projet figurent le Nikkei National Museum & Cultural Centre, la National Association of Japanese Canadians, l'Université de Victoria, le Royal British Columbia Museum et l'Université de l'Alberta, entre autres.
- Le Musée a produit une vidéo de cinq minutes soulignant plusieurs interprètes et deux chansons emblématiques, la **chanson d'honneur des Mi'kmaq** et **Rise Again**, pour Oh Canada!, la célébration virtuelle de la fête du Canada organisée par Patrimoine canadien. La vidéo a été visionnée par plus de 72 000 personnes sur différentes plateformes.
- Continuer le travail avec l'Assemblée des chefs mi'kmaw de la Nouvelle-Écosse pour élaborer un protocole d'entente.



RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE 2 : INSTALLATIONS

Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2021

- Les projets d'immobilisations optimisent l'utilisation de l'espace, améliorent l'accessibilité et sont gérés de façon prudente, en respectant le caractère patrimonial des lieux.

Résultats au 31 mars 2021

- Un projet de rénovation de la Zone des contributions dans la Salle sur l'immigration canadienne a été achevé en 2020-2021 et rouvert au public au premier trimestre 2021-2022. Pendant cette période, le Musée a également apporté d'autres changements visant à soutenir les mesures de santé publique, notamment : des portes sans contact, des modifications aux zones d'écoute des expositions pour qu'elles soient mains libres, et d'autres modifications physiques favorisant à la fois l'accessibilité et l'expérience du visiteur.
- La Fondation Rick Hansen a réalisé un audit d'accessibilité du Musée et des espaces de bureaux accordant au Musée la note de passage et suggérant des domaines d'amélioration future.



RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE 3 :

COLLECTE DE FONDS ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

SAINE GESTION DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont alignées de sorte que le Musée puisse respecter son mandat.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2021

- L'objectif initial de 3,100 millions de dollars de revenus autogénérés pour 2020-2021 a été réduit à 490 977 \$ afin de refléter l'impact anticipé de la COVID-19 sur tous les domaines de génération de revenus. Cela inclut une diminution de l'objectif de développement des fonds, qui est passé de 1,44 million de dollars à 292 000 \$.

Résultats au 31 mars 2021

- Réalisation de revenus nets autogénérés de 639 300 \$. Ce montant comprend 404 200 \$ provenant du développement de fonds et 72 400 \$ provenant des revenus d'exploitation.
- Une campagne visant à recueillir 5 millions de dollars en nouveaux engagements de dons majeurs d'ici décembre 2020 a été reportée à décembre 2022.



SERVICES INTERNES

La Société sera un modèle de pratiques progressives, innovatrices et de gestion saine. Ses employés et ses bénévoles continueront à être habilités et diversifiés, avec un esprit d'entreprise, et ils continueront à respecter la mission et le mandat du Musée.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2021

- Un programme intégré de gestion du rendement reconnaît les résultats et les valeurs fondamentales du Musée.
- 75 % des employés permanents participent à des formations et programmes d'apprentissage.
- 100 bénévoles et 10 participants au programme *Bienvenue chez vous au Canada* jouent un rôle important dans la culture, la diversité et le succès du Musée.

Résultats au 31 mars 2021

- Les engagements du plan d'entreprise sont intégrés dans tous les plans de rendement des employés, les résultats étant mesurés par le programme annuel de gestion du rendement.
- 90 % des employés ont participé à des périodes de perfectionnement professionnel et ont profité des possibilités de s'instruire.
- La COVID-19 a limité le rôle des bénévoles, mais 53 bénévoles ont contribué plus de 830 heures de service au Musée en 2020-2021.
- Le programme *Bienvenue chez vous au Canada* a été réduit à trois participants pour l'année.



RAPPORT DE GESTION

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») est une société d'État fédérale entièrement détenue par le gouvernement du Canada. Comme indiqué dans la *Loi sur les musées*, il a comme objectif « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. »

Les activités du Musée sont divisées en trois responsabilités essentielles, ainsi que les services internes, pour soutenir le résultat stratégique global découlant de son mandat. Voici ces responsabilités :

- a) Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.
- b) Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.
- c) Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.
- d) Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

RENDEMENT ET PERSPECTIVES

En réponse à la pandémie de COVID-19 et aux restrictions mises en place par la province de la Nouvelle-Écosse, le Musée a fermé ses portes au public le 14 mars 2020 et les a rouvertes le 7 juillet 2020. Conformément à la directive provinciale sur la santé publique, le Musée a dû fermer ses portes à nouveau au public le 25 novembre 2020, soit quelques semaines avant la fermeture prévue à la mi-décembre pour travaux de rénovation. Le Musée est resté fermé pour le reste de l'année fiscale pendant que s'achevaient les rénovations de la Zone des contributions de l'exposition principale.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur tous les domaines du Musée, en particulier sur sa capacité à générer des revenus, qui a été réduite d'environ 82 % en 2020-2021. Le nombre de visites payantes a été inférieur à 5 % des niveaux précédents, les locations d'installations ont été pratiquement éliminées et le développement des fonds a été considérablement affecté. Heureusement, le Musée a reçu du gouvernement du Canada un financement de secours face à la COVID de 2,050 millions de dollars, qui a permis de soutenir ses opérations et ses dépenses de réouverture, de compenser les pertes de revenus et d'assurer sa stabilité financière pour l'année en cours.

Malgré les nombreux impacts de la pandémie, beaucoup a été accompli au cours de l'exercice 2020-2021.

- Une présence numérique et en ligne renforcée est rapidement devenue prioritaire. Les principales activités à cet effet comprenaient : un contenu Web amélioré, des activités virtuelles pour la fête du Canada, des programmes publics et d'éducation en ligne, et le lancement de la première série de balados du Musée, *D'innombrables voyages*. La présence numérique du Musée restera un élément clé pour attirer et mobiliser le public.

- La tournée nationale de l'exposition itinérante *Refuge Canada* s'est poursuivie. Le Musée a mis au point des moyens de soutenir l'installation et la désinstallation de manière virtuelle et lors de la visite de sites en Colombie-Britannique et en Alberta. Cette exposition appuie les petits musées à un moment crucial. Elle joue aussi un rôle clé dans l'exécution de notre mandat national.
- Le travail de catalogage de la collection et la mise en ligne d'une sélection se sont également poursuivis. La Collection continuera à croître, avec des histoires, des histoires orales et des images ajoutées continuellement pour refléter la diversité de l'expérience d'immigration et pour produire une riche ressource à l'intention de tous les Canadiens.
- Le projet de rénovation de la Zone des contributions de la Salle sur l'immigration canadienne s'est terminé. La nouvelle expérience multimédia immersive présente les contributions de plus de 100 immigrants remarquables de première et de deuxième génération au Canada et constituera une attraction importante pour les visiteurs lors de la réouverture du Musée.

Le Musée compte actuellement 55 postes à temps plein à la fin du mois de mars 2021, avec deux postes vacants à la fin de l'exercice. Aucun nouvel emploi à temps plein n'a été créé en 2020-2021 et il n'est pas prévu d'en créer. Le Musée entreprend un processus de syndicalisation avec le Local 2, de l'Union des travailleurs de brasserie, généraux et professionnels de l'Union Internationale des Employés des Services. La certification a eu lieu le 12 mars 2019, et les négociations collectives sont en cours. Les membres à temps plein et à temps partiel du personnel du Musée seront syndiqués, à l'exception de 17 employés dans des postes de gestion. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence potentielle de cette syndicalisation sur l'organisation.

Le Musée a terminé son premier examen spécial en mars 2020, couvrant la période d'octobre 2018 à mai 2019. Le rapport a été déposé en novembre 2020 et est disponible sur le site Web du Musée. Le Bureau du vérificateur général a examiné les systèmes et les pratiques du Musée dans les domaines de la gouvernance, de la planification stratégique et opérationnelle, de la gestion des collections, des expositions et des programmes publics. Le Bureau du vérificateur général a formulé huit recommandations d'amélioration dans les domaines du développement et de la gestion des collections, de la gestion des risques, de la planification opérationnelle, de la gouvernance et de la formation du conseil. Le Musée a accepté ces recommandations et a élaboré un plan de mise en œuvre de ces recommandations; le travail à cet effet est en cours.

Il est difficile de prévoir pleinement l'impact de la COVID-19 sur les opérations du Musée à l'avenir. Une présence numérique renforcée, une position financière solide et un groupe d'employés innovants et engagés seront des atouts importants.

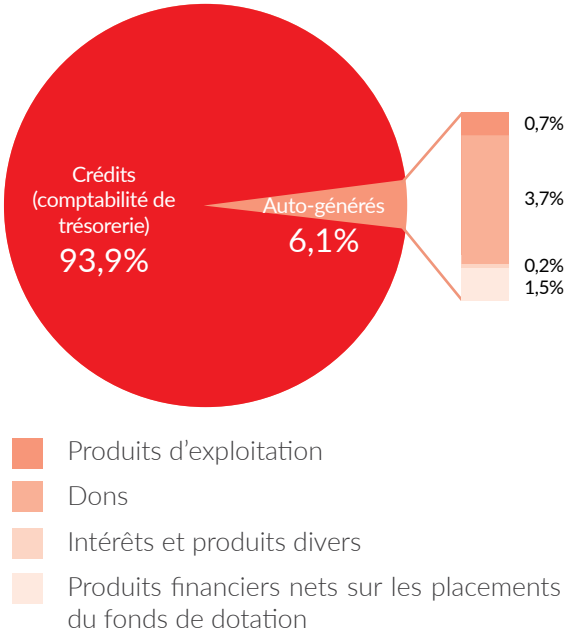
RÉSULTATS FINANCIERS

Exploitation

Le résultat d'exploitation net était de 778 000 \$. Avec les 5 013 000 \$ d'actif net non affecté de 2019-2020 et la préservation du capital de 163 000 \$ au fonds de dotation de l'exercice en cours, l'actif net non affecté est de 5 628 000 \$ en date du 31 mars 2021.

Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont des crédits parlementaires et des revenus autogénérés, qui comprennent les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers, de même que les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation.

Provenance des produits 2020-2021



Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les crédits ont augmenté de 2 390 000\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021, passant de 9 991 000\$ à 12 381 000\$. Le Musée a reçu des crédits par l'entremise du budget principal et du budget supplémentaire d'un montant de 8 154 000 \$ (net de 403 000 \$ utilisés pour le capital) plus 2 050 000 \$ de financement statutaire pour l'aide face à la COVID-19. Le montant restant de 2 177 000\$ en crédits parlementaires de l'exercice clos le 31 mars 2021 est l'amortissement des contributions différées liées aux immobilisations.

Les produits d'exploitation, les dons, ainsi que les intérêts et produits divers ont totalisé 502 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021, comparativement à 2 897 000 \$ en 2019-2020. Les produits d'exploitation incluent les ventes de billets pour la salle d'exposition, les locations de salle, la programmation, les événements spéciaux, la boutique et les ventes du Centre d'histoire familiale Banque Scotia. La diminution importante des revenus autogénérés est due au fait que le Musée a fermé ses portes au public entre avril et juin 2020 et entre décembre 2020

et mars 2021. La diminution est également due aux restrictions provinciales liées à la COVID-19, telles que les limites de capacité au moment de la réouverture du Musée en juillet 2020. Le nombre de visiteurs a été grandement diminué entre juillet et novembre 2020, ce qui a réduit les ventes de billets et de la boutique ainsi que les revenus du Centre d'histoire familiale Banque Scotia. En raison des restrictions, seuls quelques événements de location ont été possibles pendant la période où le Musée était ouvert au public, et les deux événements de collecte de fonds prévus ont été annulés.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les produits financiers nets du fonds de dotation étaient de 163 000 \$, lesquels sont inclus dans l'état des résultats. Au 31 mars 2021, les placements du fonds de dotation avaient des gains cumulés non réalisés de 350 000 \$, comparativement à des pertes cumulées non réalisées de 452 000 \$ au 31 mars 2020. Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas comptabilisés comme des produits, mais plutôt comme des gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'État de la situation financière. Une augmentation nette des gains de réévaluation cumulés de 802 000 \$ a été constatée pour l'exercice 2020-2021, ce qui entraîne un rendement net positif général de 965 000 \$ pour les placements du fonds de dotation, comparativement au rendement négatif net de 134 000 \$ pour l'exercice 2019-2020. Au 31 mars 2020, les pertes non réalisées étaient principalement dues à l'incertitude des marchés suite au déclenchement de la pandémie de COVID-19.

Les charges pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été légèrement plus basses qu'en 2020, allant de 12 516 000 \$ en 2019-2020 à 12 361 000 \$ en 2020-2021. La baisse de 155 000 \$ est principalement due à la diminution du coût des marchandises vendues et des frais de déplacement et d'accueil, compensée par une augmentation des frais de réparation, entretien et exploitation de l'édifice,

des services professionnels et spéciaux et des frais liés au personnel. La diminution des ventes de la boutique et l'annulation des événements de collecte de fonds du dîner des vins de Californie et des séries « Canadien fascinant » ont réduit de façon importante le coût des marchandises vendues pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Les déplacements des employés et des membres du conseil d'administration du Musée ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre en raison des restrictions liées à la COVID-19, ce qui a également permis de réduire les frais d'accueil. Les frais de réparation, entretien et exploitation de l'édifice ont augmenté par rapport à la même période l'année dernière et comprennent les frais de réouverture et les mesures de nettoyage supplémentaires liées à la COVID-19, qui ont été compensés par la baisse des frais de sécurité et de nettoyage pendant la fermeture du Musée au public. L'augmentation des services professionnels est due à l'amélioration de la présence en ligne, au développement du module Contributions en ligne soutenant la rénovation de la Zone des contributions dans l'exposition permanente du Musée et à l'augmentation des frais juridiques suite au début des négociations de la convention collective. Il y a eu une augmentation nette des frais liés au personnel due à des régularisations rétroactives compensées par une réduction des frais du personnel horaire.

SITUATION FINANCIÈRE

L'actif a augmenté de 230 000 \$ pour atteindre 25 911 000 \$ au 31 mars 2021, principalement en raison de l'augmentation de la trésorerie de 1 247 000 \$ et de la trésorerie et des placements du fonds de dotation de 1 077 000 \$, compensée par la diminution des immobilisations de 1 920 000 \$. L'augmentation de la trésorerie est principalement due au résultat d'exploitation net et à l'augmentation

des créiteurs et charges à payer. La diminution des immobilisations est principalement due à l'amortissement, compensé par les acquisitions d'immobilisations.

La trésorerie et les placements du fonds de dotation étaient de 9 830 000 \$ en date du 31 mars 2021, comparativement à 8 753 000 \$ en 2020. L'augmentation est due aux dotations de 108 000 \$ reçues et à la performance positive du fonds de dotation pour l'année.

Le passif a diminué de 1 458 000 \$ pour atteindre 10 903 000 \$ en date du 31 mars 2021, principalement en raison d'une diminution nette de 1 867 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations attribuable principalement à l'amortissement, compensé par les créiteurs et charges à payer plus élevés.

L'actif net comprend l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté était de 5 628 000 \$ au 31 mars 2021. L'actif net du fonds de dotation de 9 380 000 \$ en date du 31 mars 2021 comprend les dotations cumulatives de 8 678 000 \$, les gains nets de réévaluation cumulés de 350 000 \$ et l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 000 \$.

RISQUES D'ENTREPRISE

Risques financiers

L'épidémie de COVID-19 a, et continuera d'avoir, un impact négatif sur les produits d'exploitation. Les restrictions en matière de santé publique ont entraîné la fermeture du Musée à plusieurs reprises en 2020-2021, ce qui a considérablement réduit ses produits d'exploitation. Étant donné l'incertitude qui entoure l'étendue et la durée de la pandémie de COVID-19, nous ne pouvons pas estimer tout l'impact qu'elle aura sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière futurs. Le Musée suit activement la situation

engendrée et continuera à prendre les mesures nécessaires pour en atténuer les risques.

Le risque d'ouragan, ou de tout autre événement important, est également une préoccupation constante en raison de l'emplacement du Musée et du risque croissant d'événements liés aux changements climatiques.

Le Musée est exposé à plusieurs risques financiers en lien avec ses activités et avec sa trésorerie et placements du fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autres risques de prix).

Conformément à la politique de placements du Musée approuvée par le conseil d'administration, le capital des fonds de dotation est protégé à perpétuité et le Musée ne peut puiser dans les revenus des fonds de dotation que pour financer la programmation éducative et publique, le rayonnement national, les expositions itinérantes, le développement d'expositions et d'autres priorités similaires du Musée. L'objectif général d'investissement est de fournir suffisamment de liquidités pour satisfaire aux exigences de dépenses annuelles prévues, en tirant les revenus autorisés du fonds de dotation, tout en assurant une croissance permettant de maintenir le pouvoir d'achat du capital du fonds de dotation. Une réserve avait été constituée pour couvrir les besoins en revenus annuels dans le cas où le fonds de dotation ne générerait pas les revenus annuels requis. Le fonds de dotation a enregistré des résultats positifs au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021. Le Conseil d'administration et la direction ont déterminé que tous les risques financiers actuels pour le fonds de dotation présentent un niveau de risque acceptable. Une analyse détaillée des risques financiers est présentée dans les notes aux états financiers.

Autres risques d'entreprise

Les paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) ne représentent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Les PERI, qui sont un coût fixe non discrétionnaire, représentent une compensation payée aux municipalités pour les pertes encourues par les propriétés de sociétés d'État qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui faisait passer la responsabilité de financer les PERI de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux organisations individuelles. Contrairement à TPSGC, la majorité des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des révisions annuelles des crédits pour refléter les augmentations de PERI. Il était prévu que cela puisse éventuellement poser des défis aux petites organisations culturelles, comme les musées.

Le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21. Il les loue plutôt à l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2015-2016, le Musée a vu son loyer augmenter de façon significative, conformément à l'entente de location de 40 ans négociée au nom du Musée avec l'espace supplémentaire. Ce loyer continuera à augmenter pendant la période du bail. Pour le Musée, cela représente une pression importante que les crédits parlementaires d'opération ne couvrent pas.

STABILITÉ FINANCIÈRE ET CAPACITÉ À GÉNÉRER DES REVENUS

Le Musée était dans une position financière solide avant la pandémie de COVID-19 et a toujours fait preuve de prudence sur le plan fiscal. En 2015-2016, les frais de personnel et les coûts non discrétionnaires pour les installations (loyer, PERI, services publics, réparations et



entretien) ont dépassé le montant des crédits d'exploitation. Cela signifie que tous les fonds pour la programmation, certaines exigences d'immobilisations et les charges d'exploitation (autres que les charges liées au personnel et au bâtiment) doivent être couverts par les revenus autogénérés.

Étant donné l'incertitude qui entoure l'étendue et la durée de la pandémie de COVID-19, nous ne pouvons pas estimer tout l'impact qu'elle aura sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière futurs. Pour atteindre les prévisions budgétaires actuelles, la philanthropie par l'entremise de dons majeurs représente plus

de 1 million \$ par année pour les cinq prochaines années. Une campagne de collecte de fonds ambitieuse visant à recueillir 5 millions de dollars en nouveaux engagements de dons majeurs d'ici décembre 2020 a été reportée. L'impact de la COVID-19 sur les produits d'exploitation et la philanthropie n'est pas connu, mais il pourrait poser des problèmes importants. Le Musée prône la durabilité financière et continue à travailler sur un plan qui maximise la génération de revenus tout en diminuant les coûts.

États financiers

MUSÉE CANADIEN DE L’IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice clos le 31 mars 2021

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L’ÉGARD
DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent, à la *Loi sur les musées*, aux règlements administratifs du Musée et à l'instruction émise en vertu de l'article 89 de la LGFP.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance du risque conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance du risque. Cependant, le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne du Musée et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance du risque a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance du risque, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,



Marie Chapman

La chef de la direction financière,



Kendall J. Blunden, CPA, CA

Le 17 juin 2021



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Mathieu Le Sage, CPA, CGA
Directeur principal

Halifax, Canada
Le 17 juin 2021

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

Au 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

	2021		2020	
Actif				
Actif à court terme				
Trésorerie	6 078	\$	4 831	\$
Créances (note 4)	162		225	
Stocks	136		136	
Charges payées d'avance	160		271	
	6 536		5 463	
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 10 a)	9 830		8 753	
Immobilisations (note 5)	9 544		11 464	
Collections (note 6)	1		1	
	25 911	\$	25 681	\$
Passif et actif net				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer (note 7)	1 259	\$	775	\$
Produits reportés (note 8)	100		175	
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	9 544		11 411	
Actif net				
Non affecté	5 628		5 013	
Grevé d'une affectation interne (note 11)	352		352	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	350		(452)	
Fonds de dotation (note 10 b)	8 678		8 407	
	15 008		13 320	
	25 911	\$	25 681	\$

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :

Le président du Conseil d'administration,


Robert Vineberg

Le vice-président du Conseil d'administration,


Bruce Manion, FCPA, FCMA

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

	2021		2020	
Produits				
Exploitation (tableau 1)	73	\$	1 942	\$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 9)	93		93	
Dons	404		847	
Intérêts et produits divers	25		108	
	595		2 990	
Charges (tableau 2)				
Expérience des visiteurs et création de liens	4 251		4 047	
Installations	4 961		4 953	
Activités commerciales et de collecte de fonds	1 011		1 207	
Services internes	2 138		2 309	
	12 361		12 516	
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(11 766)		(9 526)	
Crédits (note 12)	12 381		9 991	
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 10)	163		459	
Résultat d'exploitation net	778	\$	924	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

	2021		2020	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à l'ouverture de l'exercice	(452)	\$	141	\$
(Gains) pertes réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	8		(400)	
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation	794		(193)	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la clôture de l'exercice	350	\$	(452)	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

	Non affecté		Grevé d'une affectation interne		Gains (pertes) de réévaluation cumulés		Fonds de dotation		2021		2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice	5 013	\$	352	\$	(452)	\$	8 407	\$	13 320	\$	12 872
Résultat d'exploitation net	778		—		—		—		778		924
Virement à (de) (note 11)	(163)		—		—		163		—		—
Gains (pertes) de réévaluation	—		—		802		—		802		(593)
Dotations reçues (note 10 b)	—		—		—		108		108		117
Actif net à la clôture de l'exercice	5 628	\$	352	\$	350	\$	8 678	\$	15 008	\$	13 320

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Crédits reçus	10 204 \$	7 805 \$
Encaissements de clients et donateurs	629	3 303
Décaissements aux fournisseurs	(3 599)	(4 431)
Paielements liés aux salaires et avantages	(5 831)	(5 770)
Intérêts reçus	24	105
	1 427	1 012
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(416)	(329)
	(416)	(329)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements du fonds de dotation	(1 664)	(17 938)
Cession de placements du fonds de dotation	1 389	17 362
	(275)	(576)
Activités de financement		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	403	100
Dotations reçues	108	117
	511	217
Augmentation de la trésorerie	1 247	324
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 831	4 507
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 078 \$	4 831 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont divisées en trois responsabilités essentielles, ainsi que les services internes, pour soutenir le résultat stratégique global découlant de son mandat. Voici ces responsabilités :

- a) Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.
- b) Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.
- c) Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.
- d) Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

Frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements

En juillet 2015, le Musée, de même que d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour a) aligner ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et b) présenter la mise en œuvre de cette instruction dans le prochain plan d'entreprise du Musée.

En juin 2016, le Musée a aligné ses politiques et ses pratiques avec les instruments du Conseil du Trésor et, depuis, il satisfait aux exigences de la directive.

MUSÉE CANADIEN DE L’IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s’appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l’achat d’immobilisations amortissables sont considérés comme des apports afférents aux immobilisations et reportés dans l’état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l’état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l’état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l’état des résultats de l’exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l’état des résultats de l’exercice pour lequel le crédit est approuvé.

ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d’entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l’état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l’objet d’une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d’affectations d’origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l’état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l’état des résultats de l’exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

MUSÉE CANADIEN DE L’IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d’origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l’actif net de l’exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l’exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d’une affectation interne par le Musée, telle qu’approuvée par le Conseil d’administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l’éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

iii) Produits d’exploitation

Les produits provenant des activités du Musée comprennent la vente de billets d’entrée générale, la location de salles avec un pourcentage des ventes de restauration, les ventes de la boutique, les ventes du Centre d’histoire familiale, les événements spéciaux et la programmation, y compris les expositions itinérantes. Ils sont comptabilisés dans l’exercice où les biens sont livrés ou les services sont rendus.

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

iv) Apports afférents aux immobilisations

Les apports afférents aux immobilisations représentent des apports affectés à l’acquisition d’immobilisations. Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis en résultat et sur les mêmes périodes que les immobilisations acquises.

v) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

vi) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liées à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

d) Stocks

Les stocks, qui consistent de marchandises de revente pour la boutique, sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et virés aux améliorations locatives et aux expositions principales.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Expositions principales	10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel	5 ans

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre des prestations de retraite.

g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements du fonds de dotation représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs et passifs monétaires ainsi que les éléments non monétaires inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation est repris dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

i) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation net de l'exercice où elles surviennent.

i) Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

ii) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée peuvent être constitués de titres de capitaux propres internationaux, ainsi que d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, et sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes non réalisés découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations à la juste valeur de ces placements sont décrites à la note 16 a).

iii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent les créances, ainsi que les créiteurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à leur valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) les opérations interentités sont enregistrées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts;
- ii) les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés.

3. Impact de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a, et continue d'avoir, un impact négatif sur les opérations du Musée. Conformément à la directive provinciale sur la santé publique, le Musée a temporairement fermé ses portes au public à différents moments de l'année. Pendant les fermetures, la plupart des opérations se sont poursuivies en coulisses ou se sont adaptées à la diffusion numérique, avec une présence accrue en ligne. En 2020-2021, le Musée a reçu un financement d'urgence de 2,05 millions de dollars en crédits statutaires pour soutenir les opérations et aider aux coûts de réouverture.

La pandémie de COVID-19 en cours a créé de la volatilité sur les marchés financiers. Le fonds de dotation a connu une baisse de la juste valeur marchande qui a été enregistrée dans les états financiers du 31 mars 2020, mais une performance globale nette positive a été enregistrée pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021. Le capital du fonds de dotation est détenu à perpétuité, alors la liquidité n'est pas un problème. Une réserve avait été constituée pour couvrir les besoins en revenus annuels dans le cas où le fonds de dotation ne générerait pas les revenus annuels requis (voir note 11).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

4. Créances

	2021		2020	
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	146	\$	136	\$
Créances – autre	16		89	
	162	\$	225	\$

Les montants à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont à recevoir au net dans les 30 jours et ne portent pas intérêt.

5. Immobilisations

	Coût		Amortissement cumulé		Valeur comptable nette 2021
Améliorations locatives	22 129	\$	15 604	\$	6 525 \$
Expositions principales	5 631		3 303		2 328
Base de données sur l'immigration et les navires	46		46		–
Matériel	914		830		84
Projet d'immobilisations – travaux en cours	607		–		607
	29 327	\$	19 783	\$	9 544 \$

	Coût		Amortissement cumulé		Valeur comptable nette 2020
Améliorations locatives	22 129	\$	13 922	\$	8 207 \$
Expositions principales	5 631		2 740		2 891
Base de données sur l'immigration et les navires	46		46		–
Matériel	940		850		90
Projet d'immobilisations – travaux en cours	276		–		276
	29 022	\$	17 558	\$	11 464 \$

En 2021, les immobilisations hors d'usage et entièrement amorties avec une valeur comptable originale de 45 \$ ont été radiées. En 2020, aucune immobilisation n'a été radiée.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

6. Collections

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'acquisition d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

7. Créanciers et charges à payer

	2021		2020	
Créanciers et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	130	\$	60	\$
Créanciers et charges à payer – autre	1 129		715	
	1 259	\$	775	\$

Les montants dus aux ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont payables à vue et ne portent pas intérêt.

8. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2021		2020	
Solde à l'ouverture de l'exercice	175	\$	209	\$
Fonds reçus (remboursés) au cours de l'exercice	(27)		521	
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(48)		(555)	
Solde à la clôture de l'exercice	100	\$	175	\$

Au cours de l'exercice 2021, certains fonds reçus l'exercice précédent pour des dépôts de location de salles et des événements spéciaux ont été remboursés après leur annulation en raison des restrictions liées à la COVID-19.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices clos le 31 mars sont comme suit :

	Crédits	Autres apports	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	10 655	\$ 756	\$ 11 411
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	403	–	403
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 177)	(93)	(2 270)
Solde à la clôture de l'exercice	8 881	\$ 663	\$ 9 544

	Crédits	Autres apports	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 741	\$ 849	\$ 13 590
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	100	–	100
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 186)	(93)	(2 279)
Solde à la clôture de l'exercice	10 655	\$ 756	\$ 11 411

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était nulle au 31 mars 2021 et 2020. Les autres apports ont été reçus d'un apparenté, soit l'Administration portuaire d'Halifax, pour des améliorations locatives selon le contrat de location des installations au Quai 21.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

10. Fonds de dotation

a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2021		2020	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	399	\$ 400	\$ 623	\$ 623
Placements				
Instruments à taux fixe	4 058	4 031	3 997	4 075
Capitaux propres internationaux	4 083	4 490	3 671	3 359
Actifs de substitution	940	909	914	696
	9 081	9 430	8 582	8 130
	9 480	\$ 9 830	\$ 9 205	\$ 8 753

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2021	2020
Actif net du fonds de dotation	8 678	\$ 8 407
Comptabilisation des produits financiers nets cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	798	336
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	163	459
Préservation du capital de l'exercice considéré	(163)	–
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	4	3
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	350	(452)
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	9 830	\$ 8 753

b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 108 \$ (2020 – 117 \$). De plus, 163 \$ a été comptabilisé comme une augmentation directe du fonds de dotation pour la préservation du capital (2020 – aucun). Au 31 mars, l'actif net du fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2021	2020
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874	\$ 4 874
Autres dotations reçues	2 621	2 513
Préservation du capital	1 183	1 020
Actif net du fonds de dotation à la clôture de l'exercice	8 678	\$ 8 407

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

11. Actif net grevé d'une affectation interne et préservation du capital du fonds de dotation

Avec l'approbation du Conseil d'administration, le Musée peut grever d'une affectation les produits financiers nets non dépensés des placements du fonds de dotation comme réserve à dépenser à une date ultérieure ou utiliser les produits nets pour la préservation du capital du fonds de dotation. En 2021 et 2020, il n'y a pas eu de changement de l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 \$ (2020 - 352 \$). En 2021, 163 \$ ont été utilisés pour la préservation du capital du fonds de dotation (2020 - aucun). Le montant de préservation est reflété dans l'état de l'évolution de l'actif net comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net du fonds de dotation.

12. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui comprend les éléments suivants :

	2021	2020
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	7 895 \$	7 905 \$
Autorisations législatives	2 050	–
Budget supplémentaire des dépenses	662	–
	10 607	7 905
Crédits de l'exercice précédent utilisés dans l'exercice considéré	–	217
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(403)	(317)
	10 204	7 805
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 177	2 186
Crédits comptabilisés en résultat	12 381 \$	9 991 \$

13. Obligations contractuelles

Le Musée a des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2021, les obligations estimatives sont comme suit :

2022	1 611 \$
2023	1 611
2024	1 611
2025	1 611
2026	1 659
2027 à 2051	46 892
	54 995 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

14. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations requises des salariés. Le taux de cotisation exigé de l'employeur est fonction de la date d'entrée en service de l'employé. Pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,01 fois la cotisation de l'employé (2020 – 1,01 fois) et, pour ceux ayant une date d'entrée en service ultérieure au 31 décembre 2012, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,00 fois la cotisation de l'employé (2020 – 1,00 fois) pour un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit cotiser à raison de 3,59 fois la cotisation de l'employé (2020 – 3,8 fois). Les cotisations totales de l'employeur de 460 \$ (2020 – 453 \$) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de deux pour cent multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

15. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent aussi les principaux dirigeants possédant le pouvoir et la capacité de planifier, de diriger et de contrôler les activités du Musée. Cela inclut l'équipe de la haute direction, tous les membres du Conseil d'administration et leurs proches parents.

Le Musée conclut des opérations avec des apparentés dans le cours normal de ses activités selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et entreprises. En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 786 \$ (2020 – 1 797 \$) composées de charges locatives et frais connexes et du paiement en remplacement d'impôts qui ont été versés à l'Administration portuaire d'Halifax et qui sont inclus dans le poste « Installations ».

MUSÉE CANADIEN DE L’IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers

a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 1 peuvent être évalués selon les cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs financiers du fonds de dotation au 31 mars :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2021
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et placements à court terme	400	\$ –	\$ –	\$ 400
Placements – Instruments à taux fixe	2 459	1 572	–	4 031
Placements – Capitaux propres internationaux	–	4 490	–	4 490
Placements – Actifs de substitution	–	909	–	909
	2 859	\$ 6 971	\$ –	\$ 9 830
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2020
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et placements à court terme	623	\$ –	\$ –	\$ 623
Placements – Instruments à taux fixe	2 220	1 855	–	4 075
Placements – Capitaux propres internationaux	–	3 359	–	3 359
Placements – Actifs de substitution	–	696	–	696
	2 843	\$ 5 910	\$ –	\$ 8 753

Les placements en actifs de substitution de 276 \$ présentés au Niveau 1 le 31 mars 2020 auraient dû être inclus au Niveau 2. Le montant a été reclassé à des fins de comparaison.

MUSÉE CANADIEN DE L’IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

La trésorerie et les placements à court terme ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus trois mois et sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût plus les intérêts courus.

Certains instruments à taux fixe, notamment les obligations d'État et de sociétés, sont détenus directement afin de réduire les coûts de transaction. La juste valeur des placements de portefeuille à taux fixe est mesurée en utilisant la moyenne des cours acheteur et vendeur.

Les placements en capitaux propres et en actifs de substitution sont détenus par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement. Les capitaux propres internationaux englobent seulement des titres de participation à long terme qui se négocient sur une série de bourses mondiales. La juste valeur des titres qui sont activement négociés est évaluée au cours de clôture de la bourse reconnue sur laquelle les titres sont cotés ou principalement négociés. Les placements pour lesquels des cotations fiables ne sont pas facilement disponibles, ou pour lesquels il n'existe pas de cours de clôture, sont classés comme Niveau 2.

Les actifs de substitution offrent traditionnellement une volatilité globale et une corrélation plus faibles avec les indices boursiers traditionnels. Leur objectif est de générer des rendements positifs indépendamment des conditions du marché. Le portefeuille d'actifs de substitution comprend une exposition aux banques canadiennes, aux capitaux propres canadiens versant des dividendes et aux capitaux propres européens versant des dividendes, avec l'atténuation du risque de baisse grâce à des options d'achat couvertes. Les placements en actifs de substitution sont classés comme Niveau 2.

Au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

MUSÉE CANADIEN DE L’IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques

Le Musée fait face à un éventail de risques financiers en raison de ses activités, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d’intérêt et autre risque de prix).

Conformément à la politique de placement du Musée approuvée par le Conseil d’administration, le capital du fonds de dotation est protégé à perpétuité et le Musée ne peut puiser dans les produits du fonds de dotation que pour financer la programmation éducative et publique, le rayonnement national, les expositions itinérantes, l’élaboration des expositions et d’autres priorités similaires du Musée. L’objectif général de placement est de fournir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins annuels des dépenses prévues, autorisées par les produits du fonds de dotation, tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d’achat du capital du fonds de dotation.

Le Conseil d’administration et la direction s’engagent à gérer avec prudence les ressources du fonds de dotation, d’une manière cohérente avec l’exercice précédent. Le Musée est épaulé dans la surveillance et la gestion de son portefeuille par un sous-comité de placements doté d’une expertise financière. Afin de gérer les risques, le Musée fait appel aux services d’un conseiller en placements et investit dans un portefeuille diversifié. Les objectifs sont d’investir dans des instruments financiers de haute qualité avec des contreparties solvables en limitant le montant qui peut être investi dans une même contrepartie et en utilisant d’autres limites définies dans la politique de placement du Musée. La politique de placement actuelle, approuvée par le Conseil d’administration en juillet 2020, prévoit des fourchettes autorisées de 0 à 10 % de trésorerie et de placements à court terme, de 40 à 75 % d’instruments à taux fixe, de 25 à 60 % de capitaux propres internationaux et de 0 à 30 % d’actifs de substitution.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

(1) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée minimise son risque de crédit en ne traitant qu’avec des institutions financières réputées et de grande qualité et en investissant dans des instruments financiers de grande qualité selon les limites fixées dans la politique de placement du Musée. Le Musée a déterminé que son risque de crédit n’est pas significatif.

MUSÉE CANADIEN DE L’IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(1) Risque de crédit (suite)

i) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique de placement du Musée à l’égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et de placements à court terme, d’instruments à taux fixe, de capitaux propres internationaux, ainsi que d’actifs de substitution par l’entremise de fonds communs et de fonds communs de placement. Les placements en instruments à taux fixe, en capitaux propres internationaux et en actifs de substitution font en sorte que le Musée s’expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau du gestionnaire de placements.

ii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 162 \$ (2020 – 225 \$) provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour créances douteuses applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des comptes particuliers et d’autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des parties autres que des ministères.

Au 31 mars 2021, aucune créance était en arriéré (plus de 30 jours) (2020 – 1 \$), dont aucun montant (2020 – aucune) n’était intégralement provisionné par une provision pour créances douteuses. Le Musée n’a pas classé d’autres créances comme douteuses parce qu’elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(2) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur le résultat d'exploitation net du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 4 102 \$ (2020 – 1 955 \$) en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Les fonds libellés en dollars canadiens comportant un risque de change font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change. Le risque de change a été déterminé comme étant modéré parce que les placements en question constituent 42 % du portefeuille au 31 mars 2021 (2020 – 22 %).

Aux 31 mars 2021 et 2020, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Le solde de trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de trésorerie et placements à court terme et de fonds à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe ou leur valeur est tributaire des taux d'intérêt.

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique de placement. Le conseiller en placements surveille les expositions au risque de taux d'intérêt selon la politique de placement.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 12 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (2020 - 12 \$).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(2) Risque de marché (suite)

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Le fonds de dotation, après une baisse de la juste valeur marchande due aux fluctuations du marché financier au 31 mars 2020, est revenu à une juste valeur marchande favorable au 31 mars 2021.

Les placements du fonds de dotation comprennent 4 490 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres (2020 – 3 359 \$). En outre, on retrouve 909 \$ d'actifs de substitution qui ont une corrélation avec les indices boursiers au Canada et en Europe (2020 – \$696).

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des cours du marché. Au 31 mars 2021, si les cours du marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 270 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers (2020 – 203 \$). En pourcentage du portefeuille du fonds de dotation total, ces pertes représenteraient une baisse de 2,7 % (2020 – 2,3 %).

(3) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas important.

Au 31 mars 2021, l'ensemble des créanciers et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice clos le 31 mars 2021

Tableau 1 – Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Boutique	25 \$	279 \$
Programmation	18	91
Vente de billets pour les expositions	15	655
Centre d'histoire familiale	9	104
Location de salles	6	551
Événements spéciaux	–	262
	73 \$	1 942 \$

Tableau 2 – Charges
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Frais liés au personnel	6 105 \$	5 924 \$
Amortissement des immobilisations	2 270	2 279
Loyer et frais connexes	1 575	1 622
Réparations, entretien et exploitation de l'édifice	470	383
Services professionnels et spéciaux	341	127
Marketing, promotion et reconnaissance	300	329
Exposition et programmation	294	306
Fournitures et services de fonctionnement	277	292
Services publics	275	356
Fournitures de bureau et administration	217	252
Paie en remplacement d'impôts	211	175
Coût des marchandises vendues	26	242
Frais de déplacements et d'accueil *	–	229
	12 361 \$	12 516 \$

* Comprend aucun frais d'accueil sous forme de dons en nature (2020 – 19 \$). Des produits de contrepartie pour le même montant ont été comptabilisés dans les dons.